

## L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ AVEC LES VERBES PRONOMINAUX

**Accord à la forme pronominale:** Le participe passé des verbes pronominaux suit une règle différente de celle de l'auxiliaire être même si les verbes pronominaux vont toujours avec être. Globalement, il faut faire l'accord comme s'il s'agissait de l'auxiliaire avoir.

**Accord avec le sujet:** on fait l'accord avec le sujet avec les verbes:

-essentiellement pronominaux: **Nous nous sommes méfiés.**

-de sens passif \* : **La maison s'est vendue facilement.**

-de sens neutre \* : **Ils se sont aperçus du problème.**

**Accord avec le COD:** on ne fait l'accord avec le COD que s'il est placé devant le verbe:

-de sens réfléchi (sur soi-même): **Ils se sont habillés.**

-de sens réciproque (l'un, l'autre): **Nous nous sommes rencontrés.**

-pronominal suivi d'un infinitif s'il fait l'action de l'infinitif: **Nous nous sommes entendus chanter à la radio.**

**Pas d'accord:**

on ne fait pas l'accord avec le COD:

-s'il n'est pas placé devant le verbe: **Ils se sont acheté des vêtements.**

-s'il ne fait pas l'action de l'infinitif: **Nous nous sommes vu féliciter par le moniteur.**

on ne fait pas l'accord avec le COI: **Ils se sont plu** (plaire à quelqu'un)

on ne fait jamais l'accord avec "se rendre compte": [explication](#)